

Les Anciennes Tombes Basques à Placentia

PAR LE

TRÈS RÉVÉREND HOWLEY

Archevêque de Saint-Jean (Terre-Neuve)

A Placentia, l'ancienne capitale française de Terre-Neuve, on voit encore dans la primitive et vieille église anglicane de bois les *disjecta membra* de quelques tombes du XVII^e et du XVIII^e siècles, reliques des vieux établissements Basques et Français.

Ces intéressants vieux monuments furent enlevés il y a quelques années du cimetière par l'ordre de l'ancien gouverneur Glover, si je ne me trompe, et placés dans l'intérieur de l'église, comme mesure de préservation. Mais, même là, ils sont en train de s'émietter, tant ils avaient souffert des ravages du temps et ils sont certainement plus difficiles à lire en ce moment et en plus mauvaise condition que lorsque je les examinai pour la première fois, il y a vingt ans.

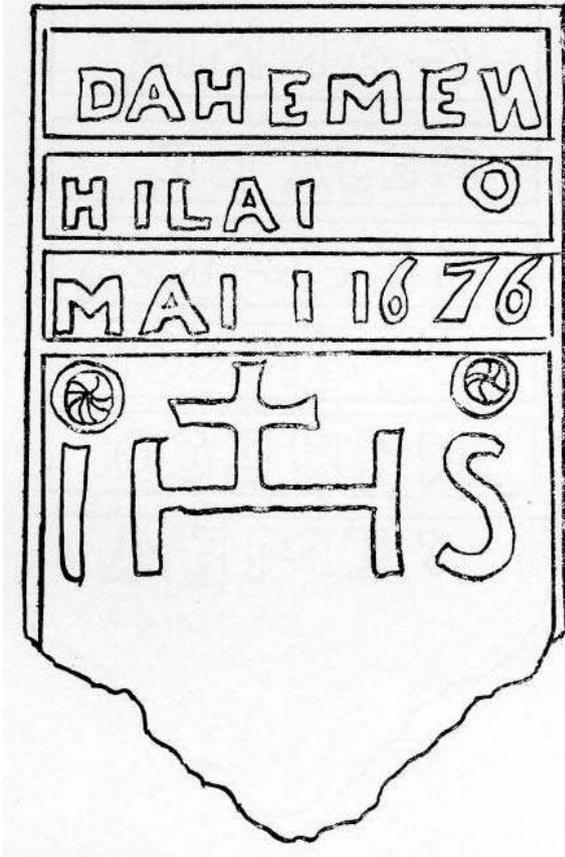
On a essayé plusieurs fois sans succès de déchiffrer ces inscriptions, mais, à ma connaissance, j'ai été le premier à en donner un fac-simile. Je les fis graver et publier dans mon Histoire Ecclésiastique de Terre-Neuve. J'ai, depuis, plusieurs lois examiné ces pierres. Je trouvai que nies copies originelles, bien qu'exactes, n'étaient, pas tout à fait correctes. Au mois de décembre dernier, je fis une dernière et soigneuse étude, y consacrant presque deux jours et je puis maintenant, eu donner aux lecteurs des «Transactions» des copies aussi rapprochées de fac-simile qu'on puisse en obtenir sans l'aide de la photographie. J'ai été assez

heureux d'obtenir une interprétation juste de ces inscriptions qui ont jusqu'ici dérouté complètement tous les historiens antiquaires et philologues.

Les gravures que je vous présente ici ont été faites d'après mes dessins, par un de nos jeunes concitoyens de mérite, le Docteur Carrol.

Depuis ma dernière étude des tombes, M. Figary, photographe à Placentia, a essayé de les photographier. Il n'a pas été très heureux dans sa tentative parce que les pierres sont dans un état de dilapidation.

Il y a en tout cinq pierres ou fragments de pierres portant des inscriptions. De cinq, deux (qu'on verra plus tard être des fragments d'une

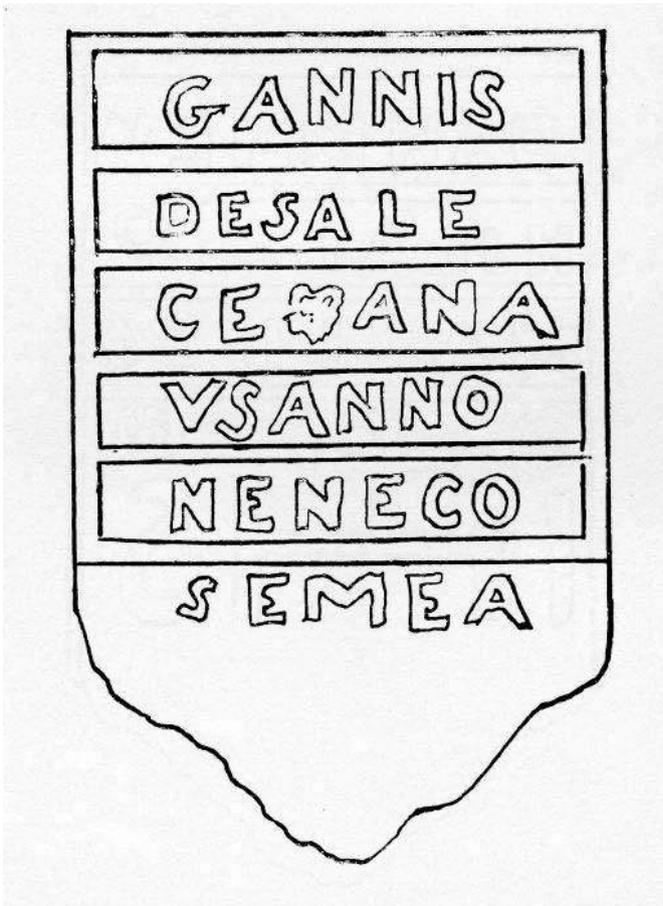


seule) sont en français et trois en basque. Ces dernières sont les plus intéressantes et n'ont pas été déchiffrées jusqu'à ce jour. Dans mon

«Historié», page 144, j'établissais que la langue est certainement le latin, quoique un ou deux mots soient incompréhensibles.

Feu le professeur Robinson Smith, de Cambridge, l'un des éditeurs de l'Encyclopédia Britannica et un habile philologue, déclara, quand des copies des inscriptions lui furent envoyées en 1886, que quelques-uns des mots étaient basques. A présent que nous avons des copies correctes, nous trouvons que tous les mots sont en basque pur à l'exception d'un seul qui est français.

Nous sommes redevables de la lecture et de l'interprétation correcte



des épitaphes à Monseigneur Légasse, préfet apostolique de St-Pierre-Miquelon. Ce savant prélat est basque de naissance, et, non seulement il parle le basque comme sa langue maternelle, mais il est aussi versé

dans la grammaire et la littérature de celte absolument unique et intéressante langue.

Il visita St-Jean clans l'été de 1900 et s'arrêta un jour ou deux à Placentia où il fit une étude approfondie et intelligente des pierres. Nous comparâmes plus tard nos copies et nous trouvâmes qu'elles s'accordaient sur les points principaux, bien qu'il y eût entre elles quelques & légères différences.

La première pierre porte la date de 1676, la plus ancienne qu'on ait découverte jusqu'ici. Les lettres sont taillées hardiment en relief sur la surface creusée do la pierre. Elles sont à peu près hautes de trois pouces et sont très bien taillées. Les lignes de l'inscription sont séparées par des bandes ou filets, en relief aussi. L'inscription est gravée des deux côtés de la pierre, chose peu usuelle.

Voici l'explication de l'inscription *Da Hemen*. Ceci est la phase ordinaire si commune aux épitaphes dans toutes les langues. Ces deux mots étroits signifient «Hic Jacet», «Cy-gît», «Here lies», qui ont ramassé en un mot la grandeur la plus étendue, tout l'orgueil, toute la cruauté et l'ambition des hommes (Sir W. Raleigh). Littéralement, il faut lire dans le Basque: ici est ou est ici. *Da*, est la troisième personne au singulier du verbe être. *Hemcn*, ici. La ligne suivante contient le mot *Hilla* I puis un espace vide et enfin O. Le mot *Hilla* signifie mort, mortuus. La lettre I, d'après Monseigneur Légasse, appartient à un autre mot dont le tronçon est effacé, laissant seulement la première lettre I et la dernière O. Il donnait probablement le jour de la semaine. Cette portion de l'inscription signifie Ci-gît mort. D'après le Manuel de Terre-Neuve et Guide du Touriste de feu le Rév. Docteur Harvey, voici l'explication tout à fait incorrecte de ces mots qui est donnée: Le nom de l'occupant de ce cercueil était probablement Dahemen Hilaire.

La troisième et dernière ligne de l'inscription de ce côté de la pierre porte Mai I 1676.

En copiant cette inscription pour la première fois, je pris ce mot pour le génitif du latin Maius, Maii. Ceci, ainsi que les deux mots *Anne* et *Hilla* (ri)O, me firent assurer dans mon Histoire que (le langage est certainement le Latin). Après un mûr examen, cependant, ou découvre un espace entre les deux syllabes MAI I, montrant qu'ils n'appartiennent pas tous les deux au même mot et que leur signification exacte est MAI I un ou premier. Le mot est français et est même le seul mot français sur le sépulcre. Le mot basque pour Mai est Mayatcea et pour I Mai Mayatcean. Ainsi, par exemple: Mayatcean egina da, c'est fait en Mai. Littéralement, dans Mai fait est ceci.

Après, vient la date 1676 et c'est, comme je l'ai dit plus haut, la plus

ancienne connue. Elle précède de trente-six ans l'abandon de Placentia par les Basques et les Français après le traité d'Utrecht (1713). Au-dessous est gravé le monogramme bien connu du Christ, I.H.S. surmonté par la croix, Jesus Hominum Salvator.

De l'autre côté de la pierre, nous lisons ainsi: première ligne, Gannis, qu'on doit prononcer Gannisch, ce qui est la forme exacte du nom de Jean clans la langue basque. Il y a trois autres manières de rendre ce nom: Joanes, Jonnis et Jouannes et toutes les trois se trouvent dans ces inscriptions, comme nous verrons plus tard. Le mot suivant De Sale donne le nom de famille du défunt. C'est un nom de noblesse, comme le démontre la particule de. C'est un nom encore assez connu dans les provinces basques. Monseigneur Légasse déclare qu'il a eu des camarades de collège de ce nom. Le célèbre St-François De Sales, évêque de Genève, appartenait à cette famille. La troisième ligne est fortement endommagée et difficile à déchiffrer. En faisant pour le mieux, on trouve Cesana, mais ce mot ne fait pas partie de la langue basque. Il se peut que ce soit un nom propre. La quatrième et la cinquième lignes portent: Usanno — Neneco.

Ces mots doivent être divisés ainsi: Usann, Oneneco. Usan veut dire odeur, parfum. L'orthographe réelle est Usan, mais, comme le peuple le prononce avec un fort accent sur la dernière syllabe, on a doublé le N dans l'inscription. Oneneco signifie le meilleur. C'est le génitif et dans une forme provinciale ou patois. Ainsi Ona veut dire bon, Hobeia, meilleur; Hobeago, ou Hoberena, le meilleur, génitif Onenena du meilleur et dans la forme provinciale Oneneco. Ici les deux mots: Usan oneneco signifient de la meilleure, de la plus douce odeur (optimi odoris). Ceci était probablement le nom de la maison ou du domaine ou du manoir ou de la villa ou de la maison de ville de la famille. On a pu l'appeler ainsi à cause de sa fécondité en souvenir heureux de l'expression scripturale de Isaac à Jacob (Genèse, XVII, 27): «Odor filii mei sicut odor» agri pleni». — «Le parfum de mon fils est comme le parfum d'un» champ chargé de moisson.»

La sixième et dernière ligne contient l'unique mot Semea, le fils. Il n'y a pas d'article défini dans le basque. On y supplée en ajoutant la terminaison A. Ainsi *seme* veut dire fils, *semea*, un fils ou le fils. Voici donc la teneur de l'inscription entière:

Ci-gît mort (ou étant mort)

Le 1^{er} Mai 1676

Jean de Sale Ce — ana

Le fils (ou héritier) de (la maison)
de la plus douce odeur.

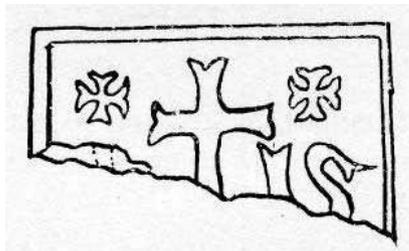
Les mots de l'inscription *Gannis de Sale Cesana Usann Oneneco Semea* sont cités de la façon la plus choisie dans le Manuel de Harvey: *Canus de Tale le Araus Anno nenego Semea*. Ceci est, je présume, la forme dans laquelle l'inscription fut envoyée au Docteur Robinson, et il ne faut plus s'étonner que ce savant philologue n'en put rien tirer.

Comme ces dernières années beaucoup de touristes commencent à visiter Terre-Neuve, il faut espérer qu'un guide correct et authentique sera bientôt publié.

La pierre suivante est seulement un fragment qui contient une partie du nom propre *Ioanes Sara*.



La pierre est large de 14 pouces, épaisse de 3 pouces et longue de 9 pouces et demi; de son côté le plus long, elle est brisée inégalement. Les lettres sont hardiment et bien taillées en relief d'une hauteur de trois pouces environ. Les lignes sont séparées entr'elles comme dans le numéro I, par un filet ou hande en relief. L'intérêt principal de cette pierre est qu'elle nous donne la seconde manière du nom Jean en basque. De l'autre côté de la pierre on voit une partie du monographie du Christ I.H.S. avec la croix et les lettres sont très nettement taillées toujours en relief dans la forme ornementale comme en blason sous le nom de *Moline*. Il y a aussi deux très claires croix de Malte dans les coins.



La troisième pierre que je montre ici est fort endommagée. La partie

supérieure manque, mais il en reste assez pour nous permettre de déchiffrer le nom Joannis (prononcez Joannish). Voici la troisième manière du nom de Jean. Le nom est Dehiriart et il est encore très répandu dans les provinces basques, Les lettres sont également en relief sur cette pierre, mais elles sont tordues et beaucoup plus imparfaites que les autres et il n'y a pas de bande ou filet séparant les lignes. La pierre est large de 16 pouces. La longueur du fragment qui existe est de deux pieds six pouces. Depuis ma première visite, un autre morceau a été cassé et il est probable que, dans peu d'années, toutes ces pierres seront totalement détruites. Il n'en reste plus que trois lignes et la partie inférieure de la quatrième. La ligne d'en haut contient la partie basse des lettres Ioan. La seconde ligne complète le nom Ioannis.

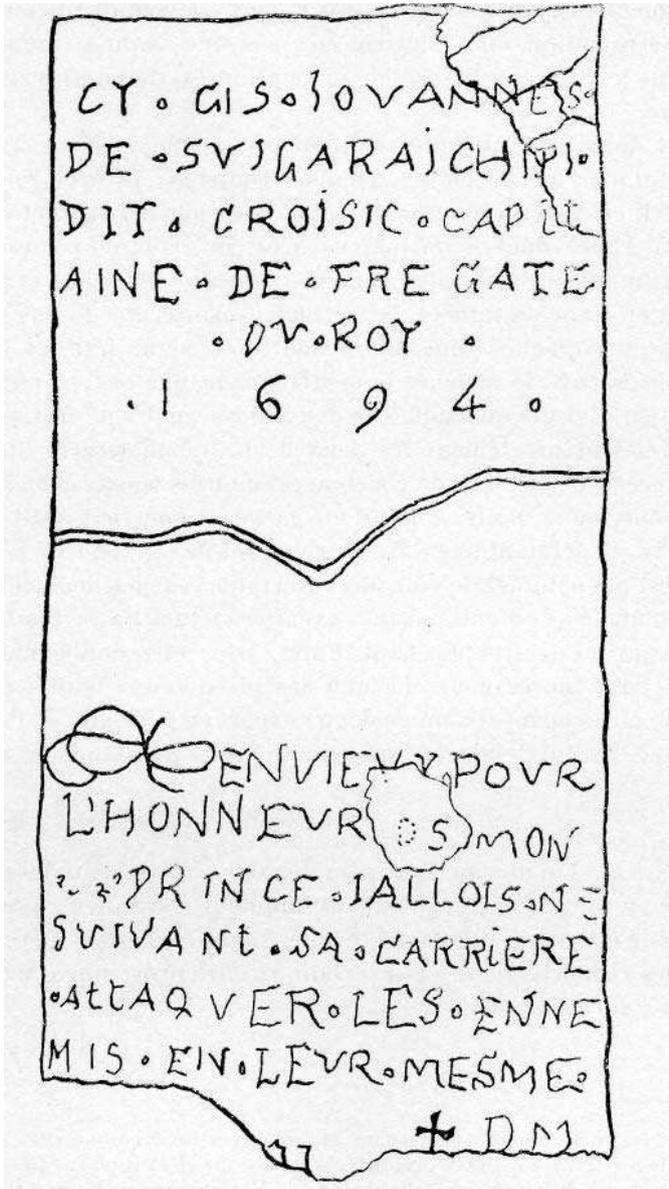


La troisième ligne DEHIR. Le D est tourné de bas en haut, la partie circulaire étant vers la gauche. La quatrième ligne contient les lettres IART, finale du nom.

Les pierres françaises.

Elles tombent en morceaux et seront bientôt complètement détruites si l'on ne prend quelques mesures pour les préserver. Les lettres en

sont taillées d'une façon tout à fait inférieure si on les compare à celles des tombes basques. Elles ne sont pas en relief, mais simplement



coupées dans la pierre. Il y a maintenant deux pierres distinctes, comme je l'ai déjà dit, mais je trouve, en me reportant à mon carnet, que lors-

que je copiai ces inscriptions pour la première fois (il y a maintenant près de trente ans) j'en parlais comme étant toutes les deux sur la même pierre (1). Je fus donc un peu surpris et confondu quand j'appris de Monseigneur Légasse qu'elles sont sur deux pierres distinctes. D'après mon interprétation, elles devaient être sur une seule et même pierre, parce que je crois que la seconde inscription est la continuation de la première.

Ce fut donc avec quelques appréhensions que je fus examiner les pierres au mois de décembre dernier. Toutefois, je fus promptement rassuré. Il est vrai qu'il y a maintenant deux pierres distinctes, mais la première chose dont je m'aperçus, c'est qu'étant d'une qualité très friable comme l'ardoise, elles sont très aisément effeuillées et par le fait tombent en tranches minces. Je vis tout de suite que le dos des deux pierres, telles qu'elles sont maintenant, est neuf, frais et irrégulier dans l'épaisseur. Je conclus immédiatement que ces pierres ont été récemment divisées ou fendues en deux. Mesurant les pierres, je trouvais qu'elles étaient exactement les deux de la même largeur (deux pieds neuf pouces). L'épaisseur de chacune est de trois pouces et en admettant qu'un pouce ou la moitié d'un ait été gaché, si l'on réunissait les deux morceaux, ils feraient une épaisseur de près de sept pouces. L'objection qu'il n'est pas habituel de voir une inscription sur les deux côtés d'une pierre tombale s'évanouit devant l'exemple actuel de la tombe basque que nous avons décrite plus haut. Enfin, pour être doublement sûr, je pris un petit morceau de chacune des pierres, une feuille du dos de chacune, et les envoyai à un géologue expert en géologie, J. P. Howley, Esq. F.G.S., et lui demandai son opinion. Voici un extrait de sa lettre:

«St-Jean, le 14 Janvier 1902.

« J'ai de nouveau examiné avec soin les deux morceaux de
« pierre au microscope et je suis absolument convaincu comme miné-
« ralogiste et comme lithologue qu'elles sont absolument pareilles sous
« tous les rapports. Il est aussi certain qu'elles proviennent de la même
« couche, si ce n'est de la même feuille.

«(s) Jas. P. Howley.»

(1) D'après un document appartenant aux archives de Rayonne (FF. 166, n° 35), Joannis de Suhigaraychipi était originaire de cette ville et était né rue Galuperie, n° 3, qui existe encore de nos jours. De Saubadine de Haramburu, sa femme, il aurait eu 4 enfants, dont l'aîné s'est distingué également dans la marine. Le cadet fut longtemps syndic des Frères-Prêcheurs de sa ville natale. Les deux filles, Marie et Catherine de Croisic moururent célibataires.

Examinons maintenant l'inscription sur la pierre. La date est 1694, quelque dix-neuf ans avant que les Français n'abandonnèrent Placentia, au Traité d'Utrecht, 1713, et quelque dix-huit ans après la tombe Basque de 1676. Cette pierre française a une valeur historique en ce sens qu'elle montre l'état transitionnel de la population à cette époque. Le monument est élevé à la mémoire d'un Basque et pourtant l'inscription est en français. Nous trouvons dans les archives historiques de Placentia vers cette date (1684), une dépêche ou rapport du gouverneur Parat dans lequel il se plaint de l'«insolence» des Basques (textuel «ils font mille insolences») et il menace de les châtier. Il est évident que les Basques commençaient à perdre du terrain et à céder devant la population Française et Bretonne.

Tout ce qu'on peut lire de cette inscription est en français, excepté le nom de l'individu dont elle orne les restes. Le nom est d'un pur Basque, L'orthographe n'est pas parfaite, mais plutôt phonétique. Cependant, la mauvaise orthographe n'était pas dans ces temps-là une marque de défaut d'instruction, ni en France, ni en Angleterre et surtout parmi les marins. Ici, nous trouvons la formule comme *Cy-Git* écrite *Cy-Gis*. Puis, nous avons le nom de Jean dans la quatrième manière basque *Jouannes*. C'est encore une manière correcte. Après vient le nom de famille *Suigarai-Chipi*, un nom essentiellement basque. La terminaison *Chipi*, prononcez *Kipi* ou *tchipi* (il n'est pas possible d'exprimer ce son exactement en lettres anglaises). C'est un diminutif qui veut dire petit. L'inscription nous dit aussi que cet homme était encore appelé *Croisic* (*dit Croisic*). Cette sorte de nomenclature de famille est tout à fait commune parmi les gens de langue française. Le nom de Le Croisic est le nom d'une petite ville en Bretagne dans la Loire-Inférieure, près de St-Nazaire, à l'embouchure de la Loire. Dans ce temps-là, il y avait beaucoup de relations entre Basques et Bretons. Ils étaient les pionniers de la colonisation française. Ici, nous pouvons supposer que la famille de Suigarai s'installa au Croisic d'où elle prit son second nom ou ce qui est encore plus probable, ce nom de Croisic était un nom de famille basque qu'ils donnèrent au village eu s'y installant. M. Elisée Reclus, dans sa Géographie Universelle (Div. III, p. 230), en parlant de Le Croisic et de Batz, un autre village voisin, dit: — D'une population de 2.750 personnes, près de la moitié appartient à huit familles. Dans ces circonstances, les noms et prénoms de famille ne sauraient suffire et, presque chaque individu est connu sous un sobriquet. — Ceci explique le second nom (*Dit Croisic*) et est d'un intérêt historique et ethnologique considérable. Il est par conséquent pénible de voir que le «Guide Book de Terre-Neuve», mettant de côté l'intérêt antiquaire à ce sujet, le

tourne d'une façon triviale et dit: — «La pierre suivante est celle d'un Capitaine de frégate français qui portait le nom réjouissant on Breton de *Johannes de Sulgaraichipi* (sic), *Il avait pourtant la bonté de se faire appeler Le Croisic en temps ordinaire.*

Nous lisons après cela que ce Suigarai était *capitaine de frégate* du Roy. Capitaine de frégate est, un grade régulier dans la marine française, comme Capitaine de pavillon, Flagship Captain ou Commodore, Capitaine de vaisseau, Post Captain, or duly gazetted Captain. Le capitaine de frégate était, un grade moindre, équivalant à peu près à notre grade anglais de Commander. Le Roy dans ce cas-ci était Louis XIV, dont le long règne de soixante-douze ans (1643-1715) vit se succéder neuf gouvernements anglais, inclus la République.

Tournons-nous maintenant vers la seconde inscription, que je considère comme la continuation de la première et ayant été dans l'origine dans le dos de la même pierre; si on l'étude seule, on la trouvera absolument incomplète, ne donnant ni le nom ni la date, tandis que j'entrepris de démontrer qu'elle forme une suite naturelle de la première. Pour commencer, il faut que je constate qu'elle est très abîmée et effacée et que, bientôt, il est à craindre qu'elle sera illisible. Elle commence par un trait ou un ornement qui paraît être simplement de fautaisic, mais que je considère comme ayant formé la lettre L'avec une apostrophe. Le premier mot est détruit en partie. Les trois premières lettres E.N.V. sont clairement déchiffrables, après quoi apparaît une partie d'un Y et d'abord je lisais «Envoyé» (sent), ce qui donnerait ce sens à l'inscription: «Pour l'honneur de mon Prince, je partis attaquer l'ennemi, etc.», mais après un mûr examen, je trouvai que le mot «*Envoyé*» ne pouvait aller parce que la lettre immédiatement après le V était un I sans aucun doute et la dernière lettre était le reste d'un X. Je ne tardai pas à me convaincre que le mot devait être «*Envieux*», qui pris dans le sens de «*désireux pour l'honneur, etc.*», pouvait également aller. Mais finalement la vraie interprétation me l'ut révélée. Le mot est en effet «*Envieux*», mais dans un sens tout à fait différent. Dans mes études de l'histoire de ces temps, puisées dans les *Documents Relatifs à la Nouvelle France*, je trouve la frégate royale l'«*Envieux*», prenant une part très importante dans les événements de celle période troublée. La première fois qu'il en soit fait mention, c'est dans une dépêche de M. de Frontenac, Gouverneur de Québec, au premier Ministre de France, datée de Québec le 15 Septembre 1691. A ce moment le vaisseau l'«*Envieux*» était commandé par le sieur de Bonaventure. Le sieur Le Moyne d'Iberville était à bord avec quelques troupes destinées à la prise du fort Nelson. Dans une lettre du Roy, (Louis XIV) au sieur

de Villebon, commandant des troupes en Acadie, datée de Versailles, Avril 1692, le Roi commande au vaisseau l'«Envieux» de se rendre aux ordres du sieur de Villebon à la rivière St-Jean (N.B.) avec des soldats et des munitions de guerre, des provisions, de l'argent, etc. Il doit faire la guerre aux Anglais *sans relasche*. L'«Envieux» est encore commandé par De Bonaventure. En 1692, l'«Envieux» aidé par le «Joly», attaqua Pemscuit (Pumkit). Vite après cela le «Joly» se perdit sur les côtes de l'erre-Neuve. En 1694, la date de notre pierre tombale, je trouve le sieur de Bonaventure transféré au commandement de la «Bretonne». Quoique l'«Envieux» soit encore eu scène, ou ne donne pas le nom de son nouveau commandant. Nous trouvons pourtant que De Bonaventure, commandant la «Bretonne», quitta La Rochelle le 8 avril 1694, eu compagnie du capitaine Baptiste, de la corvette «La Bonne».

Cette dernière fut capturée par les Anglais le 24 mai 1695, à St-Jean (N.B.), et le capitaine et l'équipage se sauvèrent sur terre. Le 22 juillet, il dit: «J'embarquai à bord de l' «Envieux» pour retourner en France». Eu revenant vers la France, l'«Envieux» toucha à Placentia le 12 août et y resta jusqu'à la fin de septembre pour escorter pendant la traversée les bateaux de pêche.

Eu 1695 (décembre), nous trouvons de nouveau l'«Envieux» aux ordres de Bonaventure. Par ceci on peut se convaincre qu'il y a une certaine lacune dans l'histoire des mouvements de l'«Envieux». Mais le pauvre *Suigaraichipi* a pu avoir en ce moment-là une courte période de commandement avant sa mort en 1694. Voici donc mon explication de l'inscription: «Ci-gît, etc., capitaine de la frégate du Roi l'«Envieux». Pour l'honneur, etc. Je fus fus attaquer, etc.»

Les paroles suivantes qui donnent, de la difficulté sont:

« Mon..... Prince» désignant, comme je pensai d'abord, Mon Roi. Mais après, je découvris des fragments de quelques lettres presque illisibles au commencement de la troisième ligne avant le mot Prince. Je remarquai aussi que la pierre était éraillée après le mot ou lettres Mon, à la fin de la seconde ligne et qu'il y avait eu place là pour deux ou trois lettres et aussi que immédiatement devant le mot Prince on peut voir distinctement la petite marque taillée eu diamant qu'on a employée pour séparer chaque mot de l'autre et qui est rarement placée au commencement de la ligne. Mon interprétation de cette partie de l'inscription est celle-ci:

..... MONS 'R

Le <> PRINCE

Ceci pourrait s'appliquer à Philippe, duc de Chartres et Orléans, frère du Roi, qu'il avait nommé commandant en chef de l'armée et de la marine et dont le titre officiel était Monsieur le Prince. Ici donc, il y a dans la construction grammaticale de la phrase une transition de la troisième à la première personne et le sujet de l'inscription (Suigarai) est représenté comme parlant lui-même: «J'alloys, etc.». Le mot suivant, dernier de la troisième ligne, m'a embarrassé. Le mot est clair N. E., mais tel que, il n'a aucun sens. J'en ai conclu qu'il y a eu erreur, que ce devait être E. N., ce qui, joint au participe *suivant* est du bon français. Ici, la construction de la phrase revient à la troisième personne «*Sa Carrière*», à moins que le pronom *Sa* ne se rapporte à *Monsieur le Prince*, ce qui serait une interprétation forcée «*Sa carrière*» ou la carrière qu'il a choisie pour moi. A partir de là, la pierre est très abîmée et la dernière partie manque entièrement. La voici telle que: «*J'alloys en suivant sa carrière attaquer les ennemis en leur mesme.....*» Le mot final manque. Sans doute il exprimait quelque chose comme port, fort, pays, eaux, etc.

En étudiant les «documents», je trouve à peu près à cette date, 7 mars 1693, une dépêche du ministre à Versailles à Monsieur du Brouillant, gouverneur de Placentia, dans laquelle il y a quelques mots qui ont une ressemblance frappante avec ceux de la pierre tombale. Le ministre informe le gouverneur qu'il ne peut cette année lui fournir les deux frégates qu'il demandait, ni même une, mais le Roi a engagé une compagnie de navires marchands de St-Malo pour aller faire la guerre aux Anglais établis sur la cote de l'erre-Neuve «*mesme pour les attaquer*». Ces mots sont presque identiques à ceux de la pierre tombale et cette coïncidence est remarquable; probablement cette expression avait-elle quelque signification particulière à cette période.

Il nous reste maintenant à examiner les deux lettres ou parts de lettres qu'on voit à droite en bas de la pierre. On dirait un P. ou un D. M. précédés par une petite croix grecque telle qu'on en voit avant la signature d'un évêque ou devant une prière ou une bénédiction dans le Missel ou le Rituel Romain. Il se peut que ce soit la signature du sculpteur ou bien la dernière partie de *Priez pour moi* (*pray for me*).

Il y a à Placentia plusieurs autres reliques intéressantes, de vieux manuscrits avec un autographe de Louis XIV, de vieux forts, de vieux canons, ce qui, joint à la beauté du paysage, rend l'endroit digne d'une visite de l'antiquaire et du touriste. Ce pourrait être le sujet d'un futur volume des «Transactions de la Société Royale du Canada».

NOTE

Quand je visitai Placentia pour la première fois, il y a trente ans, et que j'étudiais les pierres, je trouve dans mes notes que j'établis que les deux inscriptions françaises, commençant respectivement par «Cy-Gis» et l'«Envieux» étaient sur une seule et même pierre. Lorsque M^{er} Légasse m'informa l'année dernière qu'elles étaient sur deux pierres, je fus surpris parce que je trouvais qu'une inscription était seulement le complément de l'autre et qu'elles sont incomplètes (particulièrement la seconde) si on les prend séparément. Dans ma dernière visite, je fus convaincu que le savant prélat avait raison et qu'elles étaient en réalité sur deux pierres. En les examinant et en les mesurant attentivement, je trouvai:

1° Que les deux pierres avaient exactement la même largeur;

2° Que les deux ou t été sciées, aucune n'étant de l'épaisseur originelle;

3° Je pris un morceau de chacune et je les fis examiner par un géologue qui déclara qu'elles étaient toutes les deux de la même formation.

Je conclusai donc (comme dans le texte de mon article) que la pierre avait été sciée en deux et qu'à l'origine les inscriptions étaient dos à dos de chaque côté d'une pierre debout.

Maintenant, tout récemment, septembre 1902, j'ai de nouveau examiné ces pierres et j'ai fait une découverte, qui, si elle assure indubitablement ma théorie que les deux pierres n'en sont qu'une seule et ainsi justifie mes notes de 1872, change pourtant les lignes de mon argumentation. Je trouve maintenant qu'en plaçant les deux pierres non pas dos à dos, niais bout à bout, elles s'ajustent parfaitement comme on peut le voir dans mon dessin et que la pierre a été non seulement sciée, mais cassée irrégulièrement au milieu et que les inscriptions étaient sur la même pierre, mais à la tête et au pied de la pierre, laissant un espace vide au milieu. La pierre doit avoir été longue au moins de huit pieds et ainsi, ce n'était pas un monument debout, mais bien ce qu'on appelle un autel ou table de tombe gisant horizontalement. Ceci explique le fait embarrassant de l'espace vide qui dans la première théorie serait au-dessus des premiers mots de l'inscription commençant l'«Envieux». Si la pierre était placée debout, il serait impossible d'expliquer pourquoi l'inscription commencerait si bas et laisserait un grand espace vide en

haut. Mais si nous considérons les deux pierres comme une, et étendue horizontalement, l'espace vide sera au milieu et était probablement destiné à être rempli par quelque objet comme une lampe, un buste, une croix, un navire posé debout au milieu de la pierre. Ceci explique tout admirablement.

Je dois mentionner aussi que le nom de SARA n'est pas, comme je l'avais dit, un nom de personne, mais bien celui d'une province ou ville ainsi appelée encore aujourd'hui.

M. F. H.

(27 Mai 1902).

